

Discours de M. Éric SPITZ  
Haut-commissaire de la République en Polynésie française

**60ème anniversaire de l'établissement des relations  
diplomatiques franco-chinoises**

Vendredi 26 janvier 2024

- seul le prononcé fait foi -

*Monsieur le Président de la Polynésie française,*

*Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,*

*Monsieur le Maire de la ville de Papeete,*

*Mesdames et Messieurs les élus,*

*Monsieur le Consul et Chef de poste de la République populaire de  
Chine, Cher Lixiao TIAN,*

*Mesdames et Messieurs,*

***(A ajuster par le secrétariat en fonction des informations en  
retour du consulat de Chine à propos des invités)***

C'est avec un profond sentiment d'honneur et de privilège que nous célébrons aujourd'hui le 60<sup>ème</sup> anniversaire des relations franco-chinoises, un moment d'une importance historique qui symbolise l'amitié, la coopération et le partenariat entre nos deux grandes nations.

Il y a 60 ans, le 27 janvier 1964, le Premier ministre Zhou Enlai et le général de Gaulle prenaient la décision historique de rétablir les relations officielles entre la France et la République populaire de Chine, quinze ans après sa proclamation par le président Mao Zedong.

La France devenait ainsi le premier parmi tous les États occidentaux à reconnaître la République populaire de Chine dans le concert des nations.

Comme le rappelait le général de Gaulle, c'était une évidence, « *l'évidence d'une relation séculaire, l'évidence d'un souci conjoint d'appréhender le monde dans sa complexité, l'évidence d'un avenir partagé devant des enjeux aujourd'hui communs* ».

Je tiens à vous remercier très sincèrement, Monsieur le Consul, pour cette célébration conjointe de l'anniversaire de cet événement qui précède de quelques mois celui du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la République populaire.

**Une fois encore, comme représentant de l'État en Polynésie française et en reprenant les mots du Général, c'est une évidence de prendre la parole ce soir au nom de cette indéfectible amitié qui unit nos deux Peuples depuis longtemps déjà.**

**C'est une évidence parce que tant de choses nous unissent et que nous avons tant de choses à bâtir ensemble pour les générations futures et pour le monde de demain.**

\* \* \*

Les liens qui unissent la France à la Chine sont anciens. Combien se souviennent encore que c'est en Avignon que le Pape Benoît XII, l'ariégeois Jacques Fournier, accueillit la première ambassade chinoise, porteuse d'un message de l'empereur Togoontömör, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France et qui disait « *Nous envoyons notre ambassadeur au Pape, le père des chrétiens qui est en France, au-delà des Sept Mers, où le soleil se couche.* »

Pour la Chine, la France demeure le pays du soleil couchant comme le Japon est celui du soleil levant. La Chine est ainsi le *Zhōngguó*, le pays du Centre, c'est l'empire du milieu, du parfait équilibre et de la céleste harmonie et la sagesse confucéenne nourrit depuis maintenant 2500 ans une civilisation qui irrigue pleinement aujourd'hui le monde contemporain dans son ensemble.

\* \* \*

En 1964, reconnaître la Chine et l'aider à retrouver pleinement sa place dans la communauté internationale, c'était avant tout, pour la France, refuser le monde bipolaire imposé par Yalta et par la Guerre froide en ayant cette formidable intuition du rôle qu'allait très rapidement jouer la Chine pour ce que l'on pressentait déjà devenir notre village Monde.

Il y a toujours eu, entre la Chine et la France une volonté commune, celle de refuser l'alignement systématique, de sortir de la logique des blocs idéologiques et plus encore de l'équilibre de la terreur nucléaire.

Membres du Conseil de sécurité de l'ONU, la France et la Chine n'ont jamais ménagé leur peine pour promouvoir le dialogue et dénouer les crises de cet entre-deux millénaires parfois si inquiétant.

Elles portent, chacun avec le poids de sa propre culture et de son Histoire, la voix sage et apaisée de deux vieux pays qui s'emploient l'un et l'autre à tirer les leçons du Passé.

Peut-être sont-elles parvenues à cet état de convergence et parfois même de connivence qui leur permet de se comprendre au-delà des mots. Un peu comme l'écrit l'immense François Cheng, Cheng Chi-hsien, membre de l'Académie française et dont l'œuvre littéraire est à elle seule un pont extraordinaire entre nos deux cultures : « *Par-delà les paroles, un regard, un sourire suffisent pour que chacun s'ouvre au mystère de l'autre, au mystère tout autre.* »

\* \* \*

Chacune des déclarations conjointes adoptées au terme des sommets franco-chinois a été une avancée importante pour nos deux pays, tout en s'inscrivant systématiquement dans la perspective de ce partenariat stratégique, déterminant, non pas seulement pour la France et pour la Chine, mais bien à l'échelle du monde.

Notre coopération économique permet à nos entreprises, en termes de ressources et de marché, autant que d'opportunités et de réciprocité, de se développer sur chacun de nos territoires. Et les bénéfices que nos deux peuples en retirent, demeurent à la mesure de cette volonté d'équilibre et de respect mutuel.

Il en est de même du dialogue établi entre les commandements militaires chinois et français dans la zone Asie-Pacifique qui permet de renforcer la compréhension mutuelle des enjeux de sécurité régionaux et internationaux. Ce dialogue doit aussi contribuer pleinement à la recherche de solutions partagées sur les répercussions du changement climatique dans cette région du monde.

Nous demeurons l'un et l'autre dans le strict respect de notre souveraineté et de nos engagements, dont la lutte contre le changement climatique n'est pas le moindre.

La proclamation du 7 avril 2023, à l'issue de la visite d'État du Président de la République en République Populaire de Chine a été à cet égard un événement considérable dans nos relations bilatérales. Ce ne sont pas moins de 51 intentions, articulées autour de cinq objectifs majeurs qui déterminent le cadre de relations toujours plus étroites entre la France et la Chine.

Je ne reprendrai pas – rassurez-vous – les 51 intentions mais permettez-moi de rappeler les cinq objectifs fixés par cette proclamation conjointe :

- renforcer le dialogue politique et promouvoir la confiance politique mutuelle
- promouvoir ensemble la sécurité et la stabilité dans le monde
- promouvoir les échanges économiques
- relancer les échanges humains et culturels
- répondre conjointement aux défis planétaires

Il s'agit bien d'un cadre de coopération stratégique global qui engage nos deux pays sur le long terme dans le strict respect de la souveraineté de chacun.

\* \* \*

Vous me permettrez de m'attarder sur les deux derniers d'entre eux qui concernent l'un la Culture et l'autre la Nature.

Nos deux vieux pays sont des pays de culture, riches chacun d'un patrimoine exceptionnel et nous redécouvrons que ces patrimoines sont parfois intimement liés : la porcelaine chinoise a ainsi emprunté à l'art des émaux sur métaux de la ville de Limoges et c'est en retour la découverte de l'argile blanche, le fameux kaolin chinois, qui a permis le développement de la porcelaine française.

La France et la Chine se sont engagées à intensifier leur coopération bilatérale dans le domaine de la protection, de la restauration et de la valorisation du patrimoine culturel. La coopération patrimoniale entre nos deux pays, c'est par

exemple, la présence d'experts chinois aux côtés des équipes françaises sur le chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

C'est aussi la coopération en matière de protection, de restauration et d'étude de l'armée de terre cuite du mausolée de l'empereur Qin. C'est encore l'ensemble des projets de coopération autour du temple de Gongshutang et du tombeau Maoling et sur la promotion du jumelage de sites français et chinois du patrimoine mondial.

Nos deux pays se sont engagés enfin à poursuivre des efforts conjoints pour la prévention et la lutte contre le vol, les fouilles clandestines, l'importation et l'exportation illicites des biens culturels. Et ils ont réaffirmé leur plein soutien à la Fondation de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH).

Ce ne sont là que quelques exemples des engagements que nous avons pris ensemble et que nous nous employons à mettre en œuvre dans le domaine des échanges humains et culturels.

\* \* \*

Mais nous nous employons aussi à répondre conjointement aux défis planétaires et en tout premier lieu à celui du changement climatique.

Depuis la déclaration de Rio de Janeiro en 1992 et le protocole de Kyoto en 1995, l'accord de Paris en 2015 a marqué de manière déterminante la collaboration étroite de la France et de la Chine dans la recherche et l'adoption par la communauté internationale de ces indispensables compromis de transition et de mutation, en particulier dans le domaine des énergies fossiles, essentiels à notre avenir commun.

Ensemble, la France et la Chine soutiennent la promotion et le développement de financements contribuant à la transition écologique. Elles encouragent leurs

secteurs financiers à aligner leurs activités sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que ceux de préservation de la biodiversité, de développement de l'économie circulaire, de gestion, de contrôle et de réduction de la pollution et de développement de la finance bleue.

Plus techniquement, mais c'est du concret et c'est du pragmatisme, la France et la Chine encouragent également les échanges entre les agences et banques de développement, les banques centrales, les régulateurs et les autorités financières en matière de finance verte et durable, dans l'objectif de partager leurs expériences et de promouvoir la mise en place et le perfectionnement des standards, y compris en matière de normalisation de l'information extra-financière.

\* \* \*

Là encore la liste est longue de ce que nous avons mis en œuvre, en nous employons ensemble à innover, à explorer les possibles et surtout à convaincre, appuyant d'ailleurs les propositions de bon nombre de pays, en particulier ceux du Pacifique, qui vivent le changement climatique de manière déjà dramatique.

Ensemble, nous sommes devenus, patiemment et avec un esprit de concorde, de confiance et de paix, ce trait d'union indispensable entre le Nord et le Sud, conscients l'un et l'autre de la nécessité et de l'urgence.

Comme l'a si justement exprimé François Mitterrand, "Les relations entre la France et la Chine sont fondées sur une amitié ancienne, une coopération constante et une confiance renouvelée." Ces mots résonnent à travers les décennies, illustrant la solidité et la durabilité de nos liens.

La Polynésie française, en tant que terre d'accueil et de beauté naturelle incomparable, représente un lieu symbolique pour célébrer cette amitié franco-chinoise. Ici, au milieu de l'océan Pacifique, nous pouvons voir un reflet de la connexion entre nos nations, un lien qui transcende les frontières géographiques et culturelles.

Alors que nous contemplons le passé, nous ne pouvons ignorer l'importance de l'avenir. Les défis du monde d'aujourd'hui exigent plus que jamais une coopération internationale.

\* \* \*

À l'instar de la citation de Confucius, "Lorsque vous avez des amis étrangers, ne les traitez pas comme des étrangers", nos relations reposent sur la reconnaissance et la célébration de nos différences, ainsi que sur la recherche de terrains communs pour le bénéfice mutuel.

En cette journée du 60<sup>ème</sup> anniversaire de nos relations, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à façonner ces relations franco-chinoises, notamment les très nombreux Français d'origine chinoise ici en Polynésie mais aussi partout en France.

Permettez-moi pour finir d'emprunter la vision de Lao Tseu, qu'aimait rappeler Deng Xiaoping : "Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas."

Il y a 60 ans la Chine et la France ont fait le premier pas et ont démarré ensemble un voyage de mille lieux.

Aujourd'hui, réaffirmons notre volonté de continuer à avancer ensemble, avec détermination et respect mutuel, pour construire un avenir de coopération et de prospérité entre la France, la Chine et la Polynésie française.